

Droit pour Tous

Association à but non lucratif - loi de 1901

16, Boulevard Saint Denis

75010 PARIS

Tél : 01.40.22.09.22 - Fax : 01.40.28.91.77 - email : diebolt@msh-paris.fr

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION « DROIT POUR TOUS »

A. Composition et objectifs de « Droit pour Tous »

Créée en 1997, « Droit pour Tous » est composée de bénévoles avocats, doctorants et d'un chercheur en informatique juridique.

Elle a une démarche qui se veut **informative et active**.

Ses membres sont animés par la conviction :

- que les étrangers étant parmi les justiciables les moins à même de s'informer sur leurs droits, et donc de se défendre, il est nécessaire de faciliter leur accès au droit.

Ainsi, le serveur SOS-Net « Étrangers en France » leur est adressé en tout premier lieu sous forme de questions-réponses, dans un langage juridique simplifié, et d'un accès totalement gratuit.

- que les technologies comme Internet se doivent d'être le support du meilleur de l'homme, et non du pire (comme on le voit avec la présence de serveurs ou newsgroups néo-nazis et d'extrême droite, sur ce réseau voulu espace de liberté et de démocratie)
- que dans la réalité, nombre de comportements sont dûs à l'ignorance ou à la désinformation, et favorisent l'émergence des *a priori* et des fausses certitudes (ce qui engendre racisme, xénophobie, médisance, méfiance)
- que par conséquent, une bonne connaissance des autres et de la société est indispensable au bon déroulement "d'un jeu social" harmonieux : connaître ses droits, c'est d'abord pouvoir se défendre, c'est ensuite pouvoir apprendre à vivre ensemble.

B. Pourquoi un serveur juridique ?

- Parce que les technologies de l'information peuvent et doivent être utilisées au service des justiciables, particulièrement des plus démunis ou des moins aptes à avoir accès au droit.
- Il est accessible simultanément depuis 300 millions de terminaux dans le monde (chiffre estimé pour le début de l'année 1997), à un coût modique (car ne prenant pas en compte la distance). Ceci fait de SOS-Net le consultant juridique le plus accessible et le moins cher du monde.

- Il est totalement anonyme (ce qui permet à des étrangers d'obtenir des renseignements en toute confidentialité) et gratuit.
- Il est continuellement mis à jour, ce qui résout l'épineux problème de l'actualisation des données juridiques.
- Il est consultable à toute heure, de manière quasi instantanée.
- Il nécessite peu de ressources et de connaissances informatiques de la part de l'utilisateur (il peut être consulté d'un cybercafé, de chez un ami, peut-être un jour d'une borne publique, ...). En outre, son organisation a été conçue pour faciliter son utilisation par les associations (temps de connexion réduit au strict nécessaire par la possibilité de charger son contenu sur disquette, ce qui le rend consultable, même par des utilisateurs qui n'ont pas Internet).
- Il est interactif : toute personne peut évoquer son vécu sur le serveur.
- SOS-Net est structuré selon le principe de l'hypertexte, c'est-à-dire que des mots ou des phrases peuvent renvoyer à d'autres thèmes. Ils sont repérés par un soulignement bleu, et il suffit de cliquer dessus. On se déplace ainsi aisément, par ce système de renvoi, à travers tout le document, et on accède rapidement à l'information que l'on cherche.

II. PRESENTATION DU SERVEUR « SOS-Net Étrangers en France »

A. « SOS-Net Étrangers en France » : le premier serveur Internet d'aide juridique gratuite

La page d'accueil donne accès à chaque sous-partie du serveur, qui se compose :

- *d'une partie questions* - réponses, à la fois juridique et pratique.
Elle est traitée par thèmes : l'entrée, le séjour, le travail, la vie familiale, la situation irrégulière... (voir les pages d'accueil en annexe)
- *d'une partie fiches pratiques*, pour guider les étrangers dans l'entrelacs des démarches et formalités courantes.
- *d'une partie liens*, qui permet de découvrir des serveurs donnant des informations complémentaires (associations, administrations) : c'est la « porte ouverte » sur le reste du réseau
- *d'une partie adresses utiles*, pour trouver rapidement de l'aide en cas de problème
- *d'une partie chiffres* sur l'immigration
- *d'une partie histoires vécues* : où toute personne peut faire état de son expérience, bonne ou mauvaise, en rapport avec l'immigration
- *d'une partie droits de l'homme*

B. L'état actuel d'« SOS-Net Étrangers en France »

Il est opérationnel. Il est visible sur trois sites qui l'hébergent gratuitement aux adresses :

<http://sos-net.eu.org>

<http://www.infodroit.org>

Il représente environ 11 méga-octets de données sur Internet, soit environ 5500 pages papier.

Des liens croisés ont été établis avec de nombreuses associations combattant pour les mêmes causes : Amnesty International, France Libertés, GISTI, MRAP, le serveur des « sans papiers » ainsi que des réseaux antiracistes sur le Net et le ministère de l'intérieur.

SOS-Net ouvre donc à ses internautes l'univers de l'antiracisme et de la solidarité sur Internet.

Enfin, la mise en place de bornes d'accès est également projetée dans les centres d'accueil de certaines associations et peut-être dans certaines administrations.

III. ANNEXE 1 - Page d'accueil « SOS-Net Étrangers en France »

SOS-Net : Etrangers en France - Microsoft Internet Explorer

Editer Editer Affichage Aller à Foyers 2

Précédent Suivant Arrêter Actualiser Désarranger Rechercher Favoris Imprimer Police Courrier

Adresse Liens Le meilleur du... Liens du jour Galerie de Web Infos produits Microsoft

ACCUEIL, Entrée, Travail, La situation, Vie, Famille, Droits de l'étranger, Nationalité

Départ, Séjour, Études, Irregularité, quotidien, Mariage, Étranger, Français

SOS-Net
Étrangers en France

Le serveur Web du droit des étrangers - 1,6 Mo de données juridiques gratuites !
"Car la connaissance de nos droits nous rend plus libres!"
Le serveur de l'association "Droit pour Tous"

Créé par : Serge DIEBOLT - Chercheur en informatique juridique - Paris
Avec l'aide de : Nathalie BRUNETTI - Juriste - Gentilly
Maître Carine DURRIEU-DIEBOLT - Avocate à la Cour - Paris Sandrine FARRO - Avocate à la Cour - Paris

Ecrire au responsable : Serge DIEBOLT - Webmaster
Ecrire à SOS-Net : Participer à SOS-Net, rhagr...

L'ACTUALITE d'SOS-Net

Les rubriques A propos d'SOS-Net

IV. ANNEXE 2 - Tableau initial des thèmes « SOS-Net Étrangers en France »

ACCUEIL **Entrée** **Travail** **La situation** **Vie** **Famille** **Droits de l'étranger** **Nationalité**
Départs **Séjour** **Études** **Immigration** **quotidienne** **Mariage** **Étrangers** **Français**

L'ACTUALITE d'SOS-Net

<i>Les rubriques</i>		<i>A propos d'SOS-Net</i>	
QUESTIONS-REPONSES	Connaitre vos droits, vos obligations	AVERTISSEMENTS	Responsabilité - Droit d'auteur (copyright)
Les Adresses utiles	Savoir où sont ceux qui peuvent vous aider	Pourquoi avons-nous créé SOS-Net ?	Histoire d'un serveur, d'une idée, d'un combat
Les Fiches pratiques	Nos démarches et formalités courantes	Les auteurs - Les sponsors	Si nous font vivre, venez visiter leurs pages !
Les Chiffres	L'immigration en France, en quelques chiffres	Les liaisons d'SOS-NET	Une collection des serveurs qui aident l'Autor sur le Net
La Librairie	Ouvrages et références bibliographiques	SOS-Net chez vous !	
Histoires vécues	L'expérience (bonne ou mauvaise) de quelques étrangers venus en France	Télécharger SOS-Net (fichier .zip compacté, 427 Ko)	Télécharger un décompacteur (pour Win 3.1 - Windows - Mac)

Le compteur *Visiteurs depuis septembre 1997*